

# TARENITAISE

Le bref  
Info n° 4

Janvier 2002  
Bulletin Municipal

## SOMMAIRE :

Page 1 : Le mot du Maire

Page 2 : Dossier :  
Au fil de l'eau.

Page 3 : Actualité :  
Le déneigement.  
Les fêtes de Noël.

Page 4 : La vie du village :  
Le carnet rose  
La divagation des  
chiens  
L'agenda  
La Cie des champs,



### **Le Mot du Maire**

« Monsieur le Maire,

- Pourquoi mes impôts ont-ils augmenté ?

- Comment sont facturés l'eau, l'assainissement ?

- Qui est responsable du déneigement et pourquoi ne déneigez-vous pas partout ?

- A quelle hauteur doit-on tailler les haies ? ... »

*Vous êtes nombreux à évoquer ces problèmes et quelques autres par courrier, téléphone, visite en mairie ou simple échange informel dans la rue.*

*Or, si certains appellent une réponse personnalisée, nombreux peuvent être traités de manière générale et apporter ainsi un éclairage à chacun.*

*Nous nous proposons donc d'affiner la communication entre tous. Tout d'abord dans "Bref info" dont c'est la vocation, en incluant dès ce numéro une rubrique qui répondra précisément à un ou deux problèmes perçus comme importants au travers de vos questionnements. Ensuite, si cela semble insuffisant, nous organiserons ponctuellement des réunions publiques sur un thème précis.*

*Mais ce numéro est aussi le premier de 2002. Il est de coutume, chaque début d'année, de se projeter dans l'avenir et je n'y dérogerai pas.*

*Nous sommes tous soulagés de voir enfin notre village débarrassé d'engins multiples mais heureux aussi, je l'espère, de voir couler une eau claire et sans goût au robinet, d'avoir un centre bourg dépouillé de tous ses fils et poteaux disgracieux, le tout mis en valeur par un éclairage de qualité. Ces travaux initiés par nos prédécesseurs sont un atout incontestable de valorisation.*

*Il faut continuer raisonnablement à « penser » Tarentaise pour l'avenir et se fixer une ligne de mire avec bon sens, c'est à dire en mettant les bœufs avant la charrue ! Donc finir l'assainissement et chercher d'autres sources, réfléchir au devenir de l'école dont les effectifs augmentent, par exemple, avant de s'attaquer au PLU (plan local d'urbanisme). Le succès ou l'échec du dialogue sur l'intercommunalité ne seront pas non plus sans incidence sur les orientations de la commune.*

*N'en doutons pas, nous aurons d'autres occasions d'évoquer ces sujets...*

*Aujourd'hui, au nom du conseil municipal, je souhaite avant tout adresser à chacun mes vœux chaleureux de bonheur et succès pour l'année 2002.*

*Très cordialement.*

*Patrick LEPLAT Maire de Tarentaise*

### Avant de couler potable et pure dans chacun de nos robinets l'eau de Tarentaise a une histoire!

Notre commune est alimentée par trois sources. Deux sont situées aux Sagnes, la 3<sup>ème</sup> se trouve à la Grand-Combe. Chacune fait l'objet d'un périmètre de sécurité autour du captage pour éviter tout risque de pollution. L'eau, régulièrement prélevée par la DASS et analysée par le labo municipal est éventuellement traitée. L'eau des Sagnes est acheminée par des conduites dans le réservoir des Citadelles. La station de pompage la propulse dans le réservoir situé à la Madone afin que tout le village soit alimenté. Lorsque nous ouvrons nos robinets, elle coule pure et limpide. Cette année plusieurs centaines de mètres d'anciennes canalisations en fonte ont été remplacées. Le coût des travaux s'est élevé à environ 1 160 000 f, subventionné à 55 % par le conseil général.

Après utilisation, l'eau que nous rejetons, doit être acheminée et traitée. Soit en traitement individuel par le biais de fosses septiques et épandages individuels ou collectivement dans une station d'épuration. La station dont Tarentaise s'est dotée est une station par bassin filtrant. Elle est située aux Etartés. Nous devons être vigilants et ne pas rejeter tout et n'importe quoi dans les égouts, car les filtres se bouchent facilement et doivent être trop souvent débouchés par l'employé communal.

A ce jour 40 foyers sont branchés sur le nouveau réseau d'assainissement et il faut déjà songer à la 2<sup>ème</sup> phase de travaux pour qu'un maximum de maisons soient reliées aux égouts. A partir de l'année 2005, il sera de la responsabilité des Mairies de s'assurer que tous les assainissements collectifs et individuels sont conformes aux normes Européennes. Malheureusement, nos ressources en eau ne sont pas inépuisables et si nous n'avons pas trop de problèmes pour le moment, une année de sécheresse pourrait bien mettre en péril l'alimentation en eau du village. Aussi l'équipe municipale étudie actuellement toutes les possibilités pour augmenter les ressources en eau et pour alimenter l'ensemble du village par gravité, évitant ainsi le passage obligé par la station de pompage, qui génère des coûts de fonctionnement et des problèmes de maintenance.

Lors du conseil municipal du 21.11.2001, nous avons été contraint d'augmenter le tarif 2002 de l'eau et de l'assainissement.

Le m<sup>2</sup> d'eau est passé à 0.92 € (soit 6.03f au lieu de 5.00f TTC),

celui de l'assainissement à 0.31 € (soit 2.03 f au lieu de 1.50 TTC)

Pour limiter cette hausse de prix, nous avons décidé de baisser le tarif du droit fixe :

qui est passé à 23 € pour l'eau (soit 150.87f au lieu de 210f TTC)

et nous avons arrondi le droit fixe d'assainissement à 53€ (soit 347.66f au lieu de 350f TTC).

Sans cette importante majoration, nous verrions nos subventions de travaux, par le conseil régional, réduire de moitié. Nous ne pouvons en aucun cas nous permettre d'être financé à seulement 30 % au lieu de 60 % parce que nos tarifs sont trop bas ! Nous avons encore des investissements à réaliser.

Pour se donner des repères, nous avons comparé nos factures d'eau, avec quelques communes environnantes : St Etienne, Sorbiers, Le Bessat, et St Galmier.

Comparatif prix de l'eau de Tarentaise avec des communes de la Loire	St Galmier Tarif 2001	St Etienne Tarif 2001	Sorbier Tarif 2001	Tarentaise Tarif 2001	Le Bessat Tarif 2001
Abonnement H.T.	264.38 F	104.07 F		199.05 F	265.40 F
Prix moyen au m <sup>3</sup> H.T. pour 100 m <sup>3</sup>	6.99 F	8.02 F	13.03 F	4.74 F	4.03 F
Préservation des ressources en eau. Taxe agence de l'eau		0.16 F			
Abonnement H.T. Collecte et traitement des eaux usées	90.00 F	132.11 F		331.75 F	
Collecte et Traitement Prix m <sup>3</sup> H.T.	5.00 F	8.44 F	8.21 F	1.42 F	1.28 F
Aide au développement des réseaux ruraux Prix m <sup>3</sup> H.T.		0.14 F	0.14 F		0.13 F
Lutte contre la pollution Prix m <sup>3</sup> H.T.	1.24 F	3.36 F	1.86 F		1.86 F
<b>TOTAL ABONNEMENT</b>	<b>354.38 F</b>	<b>236.18 F</b>	<b>0.00 F</b>	<b>530.81 F</b>	<b>265.40 F</b>
Consommation Exemple pour 100 m <sup>3</sup>	1 323.00 F	2 012.00 F	2 323.48 F	616.11 F	729.86 F
Prix moyen au m <sup>3</sup> H.T. Abonnement compris pour 100 m <sup>3</sup>	16.77 F	22.48 F	23.23 F	11.47 F	9.95 F
<b>Prix TTC (TVA 5.5 %)</b>	<b>17.70 F</b>	<b>23.72 F</b>	<b>24.51 F</b>	<b>12.10 F</b>	<b>10.50 F</b>

Nous constatons bien sûr que nos factures d'eau sont nettement moins importantes qu'en ville, et que l'eau au Bessat est un peu moins chère qu'à Tarentaise. Nous devons financer notre station d'épuration et entretenir les km de canalisation, car notre commune est très étendue. Il apparaît nettement que la répartition abonnement et tarif au m<sup>3</sup>, est très différente en fonction des communes et peut faire varier considérablement le prix au m<sup>3</sup> en fonction de la consommation. Nos tarifs d'abonnement sont justifiés par des investissements lourds, difficile à amortir et qui ne sont pas proportionnel à la consommation d'eau.



## LE PERE NOEL A TARENTEISE !!!

Le 14 décembre 2001 a eu lieu à la salle d'œuvre de Tarentaise la désormais traditionnelle fête de l'école. Un magnifique spectacle nous a été présenté par tous les élèves. Les quatre saisons en était le thème. Petits et grands nous ont ravis de leurs proses, de leurs chants, et de leurs danses. A l'issue de ce divertissement quelques anciens élèves nous ont interprété « la musique de Nicoletta ». Ensuite ce fut le temps du discours de monsieur le Maire.

Puis la star incontestée de cette soirée est apparue « le père Noël » avec ses multiples cadeaux et friandises. Tous ensemble nous avons profité du grand buffet préparé par les parents d'élève.

Un grand merci à tous pour cette soirée très réussie.

## INFO DENEIGEMENT

Avec l'arrivée de l'hiver et des difficultés de circulation pouvant survenir à la suite de chute de neige, il apparaît souhaitable de préciser les conditions d'intervention de la commune.

Celle-ci s'est fixée deux objectifs prioritaires que l'employé communal s'efforce de remplir au mieux, en fonction des conditions météo qui ne facilitent pas toujours son travail.

1. Les moyens mécaniques dont dispose la commune de Tarentaise lui permettent de dégager régulièrement la voirie classée appartenant au domaine communal.
2. La commune s'engage également à déneiger régulièrement les accès des habitations où logent des personnes âgées de plus de 75 ans, à condition toutefois que la nature des chemins rende possible le passage du chasse neige.

Lorsque ces deux missions sont effectuées et en cas de forte chute de neige ou de formation de congère le chasse neige pourra intervenir sur la voirie privée si la nature du chemin le permet (revêtement et largeur en particulier). Il s'agit dans ce cas d'un service exceptionnel que la commune peut assurer mais nullement d'une prestation régulière.

Enfin, en cas d'urgence, personne malade nécessitant la venue d'un médecin ou d'un blessé à évacuer, il conviendra de contacter directement l'employé communal, M. Joseph BLACHON à La Côte des Pins.

D'autre part, il faut préciser que la commune n'assure pas le salage de la voirie ; la voirie départementale et la route des Palais font l'objet d'une intervention de la DDE.

Néanmoins, un certain nombre de points de stockage de pouzzolane ont été mis en place par la commune et sont régulièrement approvisionnés. Ces points sont à la disposition des habitants qui peuvent répandre raisonnablement et chaque fois que cela s'avère utile, de la pouzzolane sur la voie, afin de faciliter les conditions de circulation.

Si l'arrivée de l'hiver peut être source de difficultés, c'est également pour ceux qui ont fait le choix de venir vivre sur un territoire rural d'altitude, l'occasion de voir la nature sous un autre jour et de pratiquer des loisirs particulièrement attrayants.

En contrepartie, il faut que chacun comprenne que les contraintes supplémentaires qui affectent une petite commune en période hivernale ne lui permettent pas d'assurer le même service qu'une collectivité plus importante et à une altitude moindre et demande l'indulgence de tous.

Pour tout problème particuliers liés au déneigement, vous pouvez contacter M. Guy BRISEBOST.

## NOEL DES ANCIENS

Le 22 décembre Eric SERANO, invité par la Municipalité pour le plaisir des « Anciens » est venu animer l'après-midi en chanson.

Auteur, compositeur, interprète, il a participé à différentes émissions de télévision dont « la chance aux chansons » présentée par Pascal SEVRAN. Sur des airs du temps jadis, il a su créer dans la salle polyvalente une ambiance chaleureuse et conviviale.



## CARNET ROSE Naissances en 2001

Margaux et Edouard ELOI né le 19/03/01  
Léo-Paul MOURIER né le 12/06/01  
Laurène TARDY née le 06/10/01  
Justin DUVERNEY né le 09/10/01  
Lenah STARON née le 09/10/01  
Joé BOURRIN né le 27/11/01

### DIVAGATIONS DES CHIENS

A de nombreuses reprises, nous avons été interpellés par des habitants de la commune à propos de chiens en divagation. Nous attirons l'attention des propriétaires de chiens sur le fait que s'ils ont toute liberté pour détenir des animaux, de leur côté, cyclistes et promeneurs doivent eux aussi pouvoir en toute liberté et sérénité pratiquer leurs loisirs favoris.

Par ailleurs, les agriculteurs eux aussi ne doivent pas être victimes de ces chiens errants qui viennent rôder autour des animaux de basse cour. Ils provoquent des dégâts importants et perturbent les troupeaux. N'oublions pas non plus les excréments laissés sur les pelouses ou les massifs des propriétés avoisinantes. Nous rappelons donc que chacun doit rester maître des animaux qu'il possède de manière à respecter la sécurité et la liberté de chacun.

AGENDA		LUDO BUS
Dimanche 27 janvier :	Course de ski, Club Omnisports Tarentaise	17 janvier
Samedi 2 février :	Thé Dansant avec Tarentaise Animation Détente	7 février
Vendredi 8 février :	Carnaval avec les Parents d'Elèves à 20 h devant la Mairie	28 février
Dimanche 3 mars :	Concours de coinche, Tarentaise Animation Détente	21 mars
Vendredi 15 mars :	Réunion, Animation Détente	11 avril
Samedi 16 mars :	Diner dansant, Parents d'Elèves à partir de 19 h à la salle d'œuvre	Prix du fleurissement Communal 2 février à Roanne
Vendredi 22, samedi 23 mars :	Pilat Propre	
Vendredi 5 avril :	Repas associatif au Petit chef, Tarentaise Animation Détente	

### LA COMPAGNIE DES CHAMPS

La Compagnie des champs, équipée d'un chapiteau et implantée dans le parc régional du Livradois-Forez, est une compagnie itinérante qui travaille sur le paysage et propose des spectacles déambulatoires sur les chemins. Dans le Pilat, elle viendra sur plusieurs périodes afin de travailler avec les habitants et les associations, à la réalisation d'un spectacle-randonnée sur un circuit de 8 à 10 kms. Un projet similaire sur un itinéraire de 2 à 3 kms est proposé aux enfants de la classe CE1/CE2 de l'école de Jonzieux.

La commune de Planfoy accueillera la compagnie des Champs du 20 au 30 juin 2002. Ce projet aura une dimension intercommunale et l'ensemble des associations et des relais locaux seront contactés afin d'y participer.

Différentes possibilités de participation sont proposées au habitants et aux associations :

- participer à l'organisation logistique, guider le public le long du chemin, organiser des points d'eau, une buvette et la restauration dans le village...
- Animer : préparer des chars fleuris ou autres dans les villages traversés par le circuit, présenter les savoir faire, les produits locaux sur le marché...
- Participer au spectacle : en contant, en jouant des personnages...

Deux périodes de préparation sont prévues et des rencontres seront alors organisées en soirée :

- du 4 au 8 février 2002
- du 1 au 6 avril 2002

Les personnes intéressées par ce spectacles peuvent retourner un bulletin de participation au  
Parc du Pilat, BP 57 42410 PELUSSIN ou le remettre à la Mairie de Planfoy.  
Pour toute information complémentaire, contactez :  
Marie-Agnès BLANCHARD au Parc du Pilat tél 04.74.87.52.01  
Evelyne ESTELLE relais local à Tarentaise tél 04.77.20.46.86

### **Vous trouverez ci-joint des informations de l'APE de Tarentaise, de l'ACCA et du COT**

Nous rappelons à toutes les associations du village que nous leur réservons une place pour diffuser leurs informations. **Prochaine parution du bref info : le 15/04/2002**